

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****13 MARS 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise : **0436 335 296****Nom**(en entier) : **R.B.M.I.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi 4 - 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission/nomination**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2025

A l'unanimité, l'assemblée accepte la démission de Madame Valérie BOUTEFEU, domiciliée rue Basse 27/5 à 1180 Bruxelles, de son mandat d'administrateur et ce avec effet au 1^{er} janvier 2025.

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer en remplacement la société VBMI SRL sise rue Basse 27 à 1180 Bruxelles - NE 1005.009.080 - représentée par Madame Valérie BOUTEFEU domiciliée rue Basse 27/5 à 1180 Bruxelles, qui accepte ce mandat d'administrateur et ce avec effet au 1^{er} janvier 2025 et pour une durée de 6 ans et ce jusqu'à l'assemblée de 2031.

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le Conseil d'administration, réuni ce 26 novembre 2025, accepte la démission de Madame Valérie BOUTEFEU de son mandat d'administrateur délégué avec effet au 1^{er} janvier 2025 et nomme en remplacement la société VBMI SRL, sise rue Basse 27 à 1180 Bruxelles (NE 1005.009.080) représentée par Madame Valérie BOUTEFEU, qui acceptent ce mandat d'administrateur délégué pour une durée de six ans et ce jusqu'à l'assemblée générale de 2031.

VBMI SRL
Représentée par
Valérie BOUTEFEU
Administrateur déléguée

Véronique CROISE
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).